



UNION EUROPEENNE

**Conseil permanent de l'OSCE N°1314
Vienne, 20 mai 2021**

**Déclaration de l'UE à l'occasion de la journée internationale
contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie**

Nous avons célébré le 17 mai la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. L'Union européenne rend hommage à cette occasion à la diversité humaine dans toute sa richesse, et au droit pour chaque individu d'être fier de qui il est, de définir sa propre identité et d'aimer la personne de son choix. Elle condamne les discriminations, le harcèlement, et toutes les formes de violence, en particulier celles les plus extrêmes comme les meurtres et les actes de torture, commis en raison de l'orientation sexuelle, réelle ou supposée, l'identité ou l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles.

Comme l'a souligné le Haut représentant Josep Borrell le 17 mai, la pandémie de COVID-19 a causé une hausse supplémentaire des chiffres de la violence et des discriminations envers les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI), notamment la violence domestique, les discours de haine en ligne et hors ligne et les crimes de haine. La crise a conduit à une restriction de l'accès aux services de santé, au renforcement des inégalités socio-économiques et de la stigmatisation. En outre, la pandémie a entraîné une contraction de l'espace dévolu à la société civile et une augmentation du nombre d'arrestations et de détentions arbitraires, des agressions physiques et des traumatismes psychologiques dont sont victimes les défenseurs des droits de l'homme qui protègent les droits des personnes LGBTI. Ces actes sont inacceptables et l'UE insiste sur l'importance de mettre fin à l'impunité de leurs auteurs. Le thème choisi cette année pour cette journée internationale « Ensemble : résister, soutenir, guérir ! » n'en revêt qu'une plus grande acuité.

L'Union européenne reste préoccupée par le fait que l'orientation sexuelle et l'identité de genre continuent d'être utilisées pour justifier de sérieuses violations des droits de

l'Homme dans le monde entier. Tous les États participants de l'OSCE ont réitéré leur engagement à Madrid en 2007 à « combattre efficacement toutes les formes de discrimination ». Pourtant, dans la région de l'OSCE, les personnes LGBTI continuent d'être victimes de discrimination ou d'actes de haine et de violence en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelles ou présumées. Les relations sexuelles entre personnes de même sexe sont même toujours pénalisées dans quelques États participants de l'OSCE.

Tant que ces discriminations et violences persisteront, l'Union européenne continuera de les dénoncer tout en œuvrant activement pour y mettre un terme. C'est dans cet esprit que la Commission européenne a adopté l'an dernier sa première stratégie pour l'égalité LGBTIQ 2020-2025, qui vise à lutter contre les discriminations, bâtir des sociétés inclusives, assurer la sécurité et promouvoir les droits des personnes LGBTIQ dans le monde.

Nous sommes toujours profondément préoccupés par la situation en Tchétchénie, où les violences commises contre les personnes LGBTI constituent une violation flagrante des engagements internationaux de la Russie. Nous exhortons une nouvelle fois les autorités russes à conduire une enquête rapide, transparente et approfondie sur tous ces actes et à garantir que les responsables soient traduits en justice, conformément aux recommandations du rapport rédigé dans le cadre du Mécanisme de Moscou en 2018.

La lutte pour le respect des droits de l'Homme ne pourrait avoir lieu sans l'engagement courageux des défenseurs des droits de l'Homme, des militants, des journalistes et autres acteurs des médias, ainsi que des organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits des personnes LGBTI. Nous saluons la contribution du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) au soutien des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la promotion du respect mutuel, et de la lutte contre l'intolérance et la discrimination, y compris les crimes de haine. Nous encourageons le BIDDH, les autres institutions autonomes, les missions de terrain et le Secrétariat à renforcer leur coopération à cet égard ainsi qu'à approfondir leurs relations avec les organisations de la société civile. Il en va de notre responsabilité commune de créer les conditions propices à des sociétés plus sûres et plus tolérantes dans le cadre de notre approche globale de la sécurité.

En conclusion, nous rappelons notre attachement à la promotion et à la défense de l'universalité des droits de l'Homme et réaffirmons avec force que les personnes LGBTI ont les mêmes droits que tous les autres individus, et qu'aucun ne peut leur être nié.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.